



## Responsabilité civile; Essence dans diesel , voiture de prêt

Par **soniq**, le **06/06/2016** à **09:08**

Bonjour a vous tous;

( assurance responsabilité civile pour dommage à voiture d une autre personne qui avait une voiture de prêt d un garage )

Lors de la grève de carburant, avec un bidon a la maison, mon petit fils mineur, pour rendre service et par mégarde, a mis de l essence dans voiture diesel; LA VOITURE A ROULE et a caler , c est la que l on s est rendu compte de l erreur.. donc remorquage et vidange, filtre, etc,;; semble couteux;

c est une voiture de prêt par un garage, voiture de pret à ete assurée;

est ce que l assurance responsabilité civile fonctionnera bien ( franchise fixe a 120 € max; )??

Quelle est la formalité de declaration; la mienne ( emprunter la voiture du garagiste); ou celle de la responsabilité civile;

Merci d avance rapide ;

Bonne journée

Par **chaber**, le **06/06/2016** à **11:09**

Bonjour

il faut que les parents de votre petit-fils relisent les conditions générales de leur contrat,

notamment les exclusions

Sont généralement exclus les dommages causés aux biens dont l'assuré a la propriété, l'usage ou la garde

Par **soniq**, le **06/06/2016** à **23:04**

merci de votre réponse;

j ai été à la Macif, erreur de carburant n est pas couverte , ni en tous risques pour le proprio ou conducteur du véhicule, et n est pas en responsabilité civile non plus et encore moins si la responsabilité civile est celle dun proche, ascendant ou descendant;;

donc remorquage, vidange, changement de filtre,,,, à payer;

Apparemment, il a souvent des erreurs de carburant,, en pompe européenne,, pas possible aux USA où le diametre des pistolets ne le permettent pas, un pistolet essence en triangle pour le diesel serait parfait;

bonne soirée à tous;